



BP 2026



Note de présentation synthétique du budget primitif

2026

Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est obligatoirement jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux (L.2312-1 du code général des collectivités territoriales). Cette obligation s'applique à toutes les communes et aux établissements publics de coopération intercommunale y compris les syndicats qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus (L.5211-36 du code général des collectivités territoriales). Le présent document a pour objectif de répondre à cette obligation.

Siège :
4 Avenue de la Gare
CS 10559
59 605 MAUBEUGE Cedex
Mail : direction@sambre-mobilites.fr
Tél : 03.27.59.60.00
www.sambre-mobilites.fr

SAMBRE
Mobilités
Imaginons ensemble les mobilités de demain !



I. Le cadre général & préambule

Conformément à l'ancienne rédaction de l'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales, une **présentation brève et synthétique** retraçant les informations financières essentielles **est obligatoirement jointe au budget primitif** et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Par ailleurs, un autre article du code général des collectivités territoriales, le L. 5211-36, précise que cette obligation s'applique à toutes les communes et aux établissements publics de coopération intercommunale y compris aux Syndicats Mixtes (communautés de communes, syndicats, etc.) qui comprennent au moins une commune de 3.500 habitants et plus.

Cette présentation brève et synthétique **demeurera annexée à la délibération du vote du budget primitif et sera mise en ligne sur le site internet de la collectivité** conformément à ces dispositions antérieures.

La présente note répond à cette obligation qui a également été rappelée par M. le Préfet en date du 13 janvier 2021.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires et constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Conformément à l'article L. 1612-2, il doit être **voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte**, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par ailleurs, le code général des collectivités territoriales ses articles L. 1612-2, L. 2313-1 **et plus récemment le L. 5217-10-4 précise dorénavant que le chef de l'exécutif doit communiquer le projet de budget** avec les rapports correspondants aux membres de l'assemblée **douze jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen du budget.**

Par cet acte, M. le Président, en sa qualité d'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.



Le projet de budget de l'exercice 2026 a été réalisé sur les bases du débat d'orientations budgétaires présenté le 21 janvier 2026 en bureau puis le 27 janvier 2026 en Comité Syndical.

L'assemblée ayant proposé, après débat :

- d'acter l'ensemble des éléments présentés dans le Rapport d'Orientations Budgétaires, qui serviront de base à la construction et à l'élaboration du budget de l'exercice 2026,
- d'acter la poursuite et le maintien de la participation de la Communauté d'Agglomération Mauberge Val de Sambre pour maintenir la gratuité des transports scolaires des lycéens,
- de maîtriser les dépenses de fonctionnement et ainsi garantir une capacité d'autofinancement satisfaisante,
- de conditionner l'engagement des programmes d'investissements structurants à l'obtention de subventions,
- de préserver, autant que faire se peut, l'excédent de fonctionnement cumulé, au regard des lourds investissements futurs à réaliser liés aux infrastructures et à la nécessaire décarbonation des transports publics,
- de limiter au maximum et au strict nécessaire le recours à l'emprunt pour le financement des projets d'investissements et de privilégier la consommation des excédents antérieurs (pour optimiser le coût de la dette finalement),
- de souligner le travail de fiabilisation des amortissements qui a été réalisé et finalisé au cours des 2 exercices précédents (2024 et 2025),
- et enfin de consolider et d'ajuster le PPI Programme Pluriannuel des Investissements existant avec des attentes sur les investissements à venir, leurs financements prévisionnels et leurs cadencements.

Ces derniers éléments ont donc permis de conduire l'élaboration du présent budget primitif de l'exercice 2026.

II - la balance générale du budget primitif

Le tableau ci-dessous permet de **comparer les principaux éléments ainsi que les principales variations du budget primitif de l'exercice 2026** à celui de l'année précédente.

Concernant la **section de fonctionnement**, la **proposition 2026 s'élève à 24,40 M€ en dépenses (soit + 9 % / à 2025) et à 28,64 M€ en recettes (soit + 4,7 % / à 2025) permettant un suréquilibre budgétaire de 4,2 M€ (soit - 14,7 % / à 2025).**

FONCTIONNEMENT		BP 2025	BP 2026	Variation en €	en %
Dépenses	Dépenses réelles de fonctionnement	19 242,64	19 686,72	444,08	2,31
	Opérations d'ordre - 042	2 120,00	2 889,00	769,00	36,27
	Virement à la section d'inv. 023	1 020,72	1 826,33	805,61	78,93
	Total	22 383,36	24 402,05	2 018,69	9,02
Recettes	Recettes réelles de fonctionnement	21 270,73	21 541,30	270,57	1,27
	Opérations d'ordre - 042	91,91	108,93	17,02	18,52
	Excédent antérieur reporté -002	5 991,86	6 992,45	1 000,59	16,70
	Total	27 354,50	28 642,68	1 288,18	4,71
Suréquilibre		4 971,14	4 240,63	- 730,51	-14,70

Le suréquilibre se justifie par la nécessité des évolutions de l'offre prévues au contrat 2025-2027 avec la SPL TISA ainsi qu'aux investissements à venir liés à la transition énergétique de la flotte de véhicules et des infrastructures.

L'analyse de ce tableau comparatif permet de mesurer les différentes évolutions (en termes de prévision) d'un exercice à l'autre et notamment de s'apercevoir que **le montant des dépenses réelles de fonctionnement est de manière prévisionnelle en augmentation de 2,31 % (3,43 % l'an dernier) comparé aux recettes réelles de fonctionnement qui progresse moins vite + 1,27 % (2,26 % l'an dernier).**

Les opérations d'ordre, qui correspondent pour l'essentiel aux amortissements des immobilisations **sont en nette augmentation + 35 %**, soit 760 K€ compte tenu du travail réalisé pour la reprise exacte des biens dans le logiciel Kaïla et à la suite du travail de fiabilisation des amortissements réalisés en partenariat avec les services du SGC d'Avesnes sur Helpe.

A noter également cette année **la nette progression (+80% soit 814 K€/2025) de notre virement car nous consacrerons cette année plus d'1,8 M€ en investissement constituant ainsi notre autofinancement.**

Du côté des recettes, notons le tassement **de notre excédent à hauteur de 1,4 M€ (1,7 M€ précédemment) malgré la bonne progression du VM** enregistré au cours de l'exercice 2025 comme évoqué lors du DOB.

Enfin, **le suréquilibre positif** entre les 2 sections baisse cette année contrairement à l'exercice précédent.

Concernant la **section d'investissement**, la **proposition 2026 s'équilibre à 10,34 M€ en dépenses et en recettes soit une augmentation d'un peu plus de + 28 %** comparée à l'exercice précédent. Néanmoins, si nous procédons à la déduction du déficit d'investissement (1.792,14 K€) cette même comparaison serait limitée à 6,55 %.

INVESTISSEMENT		BP 2025	BP 2026	Variation en €	en %
Dépenses	Dépenses d'équipement	6 543,73	6 980,29	436,56	6,67
	Remb. en capital des emprunts	1 390,00	1 462,40	72,40	5,21
	Opérations d'ordre - 040	91,91	108,93	17,02	18,52
	Déficit d'investissement reporté 001	-	1 792,14	1 792,14	
	Total	8 025,64	10 343,76	2 318,12	28,88
Recettes	Recettes réelles d'investissement	3 973,48	5 628,43	1 654,95	41,65
	Virement de la section de fonct.	1 020,72	1 826,33	805,61	78,93
	Opérations d'ordre - 040	2 120,00	2 889,00	769,00	36,27
	Excédent antérieur reporté -001	911,44	-	- 911,44	-100,00
	Total	8 025,64	10 343,76	2 318,12	28,88

L'analyse de ce tableau comparatif permet également de mesurer les différentes évolutions (*en termes de prévision*) d'un exercice à l'autre et notamment de s'apercevoir que **le montant des dépenses réelles d'investissement est de manière prévisionnelle en augmentation de 6,67 %**, ce qui représente **+ 436 K€ comparé à 2025 pour nos dépenses d'équipement**.

On remarque également **l'augmentation, limité à 5,2 %**, du **montant nécessaire au remboursement en capital des emprunts + 72,40 K€** conformément à la présentation du ROB.

Les opérations d'ordre, qui s'équilibrent entre les 2 sections du budget (042-040) correspondent pour l'essentiel aux amortissements ainsi qu'aux subventions d'investissement.

Du côté des recettes, notons **l'augmentation significative des recettes réelles d'investissement de près de 41 %** intégrant les **nombreuses subventions obtenues** via les fonds du Feder, du FNADT, du Fonds Vert ainsi que des Certificats d'Economie d'Energie **qui permettent de ne pas inscrire d'emprunt supplémentaire, au-delà des 2 M€ reportés** de l'année précédente, comme évoqué lors du DOB ou nous avons pris pour engagement le fait **" de limiter au maximum et au strict nécessaire le recours à l'emprunt pour le financement des projets d'investissement et de privilégier la consommation des excédents antérieurs (pour optimiser le coût de la dette finalement) "**.

Pour rappel, le montant d'emprunt inscrit au BP 2024 était de 4,45 M. d'€ et celui de 2025 à 2 M. d'€.

III - la section de Fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre syndicat mixte d’assurer le quotidien, de faire face aux charges courantes et surtout de financer le transport urbain. Cette dernière section regroupe l’ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant.

Les Dépenses

Le tableau comparatif des dépenses ci-dessous permet de mesurer les écarts entre les comptes administratifs des 3 derniers exercices, un rappel de l’inscription au BP 2025 et la proposition de budget primitif pour l’exercice 2026 dans la droite ligne de ce qui a été arrêté et présenté dans le cadre du Rapport d’Orientations Budgétaires.

Le **montant prévisionnel total des dépenses réelles de fonctionnement s’établit à hauteur de 19.686 K€** (*hors opération d’ordre de transfert entre sections et hors virement à la section d’investissement*).

Dépenses de fonctionnement en K€		2023	2024	2025	BP 2025	BP 2026
011	Charges à caractère général	12 916,33	16 581,78	17 052,11	17 206,94	17 540,91
012	Charges de personnel	684,81	728,17	774,47	894,40	903,00
014	Atténuation de produits	75,63	2,33	105,45	190,00	190,00
65	Charges de gestion courante	2 425,66	178,24	205,55	369,50	510,51
Dépenses gestion courante		16 102,43	17 490,52	18 137,57	18 660,84	19 144,42
66	Charges financières (en place)	619,35	543,38	565,10	571,00	531,40
	Charges financières à venir +ICNE					
67	Charges exceptionnelles	68,95	-	0,08	0,80	0,90
68	Dotation aux provisions	-	48,74	0,08	10,00	10,00
Dépenses réelles de fonctionnement (A)		16 790,74	18 082,64	18 702,83	19 242,64	19 686,72
042	Op. ordre de transf. Entre sect.	1 872,29	68 773,08	5 271,31	2 120,00	2 889,00
023	Virement à la section d'investiss.	-			1 020,72	1 826,33
Total dépenses de fonctionnement		18 663,03	86 855,72	23 974,15	22 383,36	24 402,05

Comparé aux propositions débattues lors du débat d’orientations budgétaires 3 ajustements ont été réalisés :

- l’augmentation au chapitre 011 de 50 K€ pour prendre en compte le **nouveau service de covoiturage** à mettre en place en septembre prochain,
- la **reprise exacte du montant des biens à la suite du travail de fiabilisation des amortissements** réalisés en partenariat avec les services du SGC d’Avesnes sur Helpe, **2.889 K€** contre 2.120 K€ au ROB
- la **diminution** correspondante **du montant du virement à la section d’investissement** initialement envisagé au ROB pour 2,19 M€ contre **1,82 M€** nécessaire au BP compte tenu des ajustements de certaines dépenses d’investissement.

- **les autres prévisions du tableau ci-dessus sont strictement identiques à celles proposées lors du comité syndical du 27 janvier dernier consacré au ROB.**

Le **chapitre 011** regroupe essentiellement les achats stockés et non stockés (principalement fournitures diverses), les prestations de services extérieurs (redevances, loyers, primes d'assurances, études et recherches, les rémunérations d'intermédiaires, honoraires, publicité, publications, relations publiques, déplacements, missions, réceptions et frais postaux et bancaires).

Au-delà des **ajustements de crédits réalisés afin de rapprocher**, à la hausse ou à la baisse d'ailleurs, **la différence la plus significative provient** :

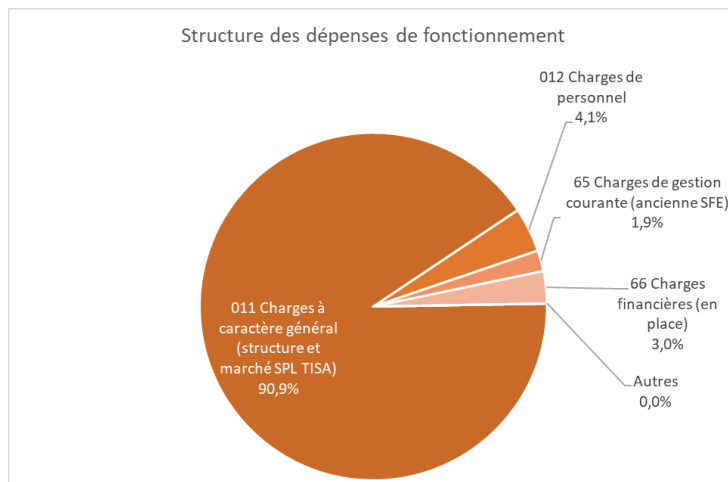
- de l'article 611 – actes de sous-traitance (principalement la rémunération de la SPL TISA) : qui progresse de **+ 1,90 % mais représente + 310 K€**. Néanmoins, cette comparaison brute nécessite quelques précisions car elle n'est pas tout à fait comparable.

En effet, nous avons :

- **en 2025, régularisé le montant de l'indexation N-1** soit 343 K€ qui ne sera plus le cas en 2026,
- **intégré pour 2026 l'avenant nécessaire à l'exploitation du service de location de vélo longue durée Vélo & Go** pour une année pleine,
- **prévu le montant proratisé de l'avenant à passer dans quelques mois pour la mise en œuvre du Transport en Commun sur Réservation** + 300 K€ en 2026 puis 500 K€ à partir de 2027.
- le reste de la prévision intègre également la **prévision du marché de la ligne Mons-Maubeuge ainsi que les crédits nécessaires à celui du nouveau de covoiturage** entre Maubeuge-Cousolre et Bousignies sur Roc.

Pour rappel le tableau comparatif présenté lors du ROB 2026 :

BP Dépenses - 611	2024	2025	2026	2027
Rémunération Exploitant SPL HT	15 180 000 €	15 614 400 €	15 558 000 €	15 588 000 €
Interressement recettes -		33 245 €	- €	37 000 €
Indexation N	670 000 €	228 024 €	530 518 €	833 097 €
Indexation N-1		343 540 €		
Navette	105 000 €			
LLD VAE (60% 2026 puis 100%)		28 000 €	33 600 €	33 600 €
Autres avenants (TSR 60% 2026 puis 100%)			300 000 €	500 000 €
Ss Total	15 955 000 €	16 247 209 €	16 422 118 €	16 991 697 €



Néanmoins, le chapitre 011 permet de visualiser que les dépenses liées et consacrées **aux transports représentent 91 %** de l'ensemble des dépenses – source ROB 2026. C'est, de loin, la dépense la plus importante du budget du syndicat. Les charges de personnel ne représentant que 4 % et les charges financières 3 %.

Le prévisionnel de dépenses du chapitre 012 correspondant aux charges de personnel devrait s'élever à près de 903.000 € soit + 8.600 € comparé au prévisionnel de l'an dernier inscrit au BP 2025 pour 894.400 €. Cette prévision est strictement identique à celle présentée lors du ROB et permettra le recrutement à temps plein d'un rédacteur territorial, de 15% d'un agent administratif, la prise en compte du glissement vieillissement technicité qui compte pour 2 % environ de la masse salariale, l'augmentation de l'assurance statutaire ainsi que l'augmentation des cotisations CNRACL annoncée à hauteur de 3%.

Pour rappel, le chapitre 012 correspondant aux dépenses de personnel **ne représentait que 4,25 % en 2025 et la prévision 2026 ne s'élèverait qu'à 4,76 %.**

Le **chapitre 014** - atténuation de produits correspond au remboursement du **versement mobilité à des entreprises bénéficiant d'exonération** pour une prévision de dépenses égale au BP 2025 soit **190 K€**.

Le **chapitre 65** enregistre une **progression importante en 2026 + 141 K€** compte tenu de **l'évolution des modalités de prise en charge des élèves transportés par le réseau SNCF**, mais également et **principalement par le rattrapage des versements que nous devrions réaliser à la Région Hauts-de-France pour les lignes pénétrantes** non réclamés depuis l'exercice 2023 et pour lesquels nous cumulons les différentes prévisions.

Le reste des prévisions de ce chapitre est globalement identique à l'exercice précédent en restant sur les mêmes ouvertures de crédits qu'en 2025 : les indemnités et cotisations des élus, les subventions versées à différents organismes (Hauts-de-France Mobilités, le GART - Groupement des Autorités Responsables des Transports, AGIR - Association pour la Gestion Indépendante des Réseaux, le COS, le Club des Villes & Territoires Cyclables et Marchables devenu aujourd'hui Réseau Vélo et Marche et plus récemment notre adhésion au CEREMA), et enfin les arrondis du prélèvement à la source.

Les **charges financières** pour l'exercice 2026, en ajoutant les ICNE et l'éventuelle incidence d'un nouvel emprunt contracté, seront **en baisse de presque 40 K€ soit - 7,5%** comparées à la prévision de 2025 conformément aux éléments du chapitre **III - les Emprunts & la Dette** du ROB 2026.

Enfin, en ce qui concerne les opérations d'ordre 042, ils sont inscrits comme suit :

- **avec les amortissements 2026 à hauteur de 2,88 M€** en nette augmentation pour assurer leur juste prise en compte comme évoqué en page 5 avec le travail de fiabilisation des amortissements réalisés en partenariat avec les services du SGC (Service de Gestion Comptable),
- et le **virement à la section d'investissement qui s'élève cette année à 1,82 M€** afin de pouvoir financer nos investissements programmés en 2026.

Les Recettes :

Le tableau ci-dessous permet de souligner plusieurs modifications et nouveautés pour les recettes de fonctionnement de l'exercice 2026. Le **montant prévisionnel total des recettes réelles de fonctionnement et en légère augmentation + 1,27 % et s'établit à 21.541 K€ contre 21.270 K€ précédemment** (hors opération d'ordre de transfert entre sections et hors excédent antérieur reporté).

Recettes de fonctionnement en K€		2023	2024	2025	BP 2025	BP 2026
013	Atténuation de charges	5,69	4,86	1,14	1,00	1,00
70	Tarifications	1 002,33	1 295,18	1 319,43	1 290,00	1 369,80
73	Versement Mobilité	16 978,75	17 408,70	18 022,67	17 300,00	17 800,00
74	Subventions d'exploitation	1 966,87	2 088,57	1 905,24	1 797,46	1 770,00
75	Autres produits dont redevance	724,17	983,99	884,38	881,77	600,00
Recettes gestion courante		20 677,81	21 781,30	22 132,87	21 270,23	21 540,80
77	Produits exceptionnels	1,15	62,68	72,43	0,50	0,50
Recettes réelles de fonctionnement (B)		20 678,96	21 843,98	22 205,29	21 270,73	21 541,30
042	Op. ordre de transf. Entre sect.	61,74	66 775,88	3 243,7	91,91	108,93
001	Excédent antérieurs reportés				5 991,86	6 992,45
Total recettes de fonctionnement		20 740,71	88 619,86	25 448,98	27 354,50	28 642,68

Le chapitre 013 – Atténuation de charges correspond à des remboursements de charges de sécurité sociale et de prévoyance et la recette prévisionnelle est proposée à hauteur de 1 K€ égal à la prévision 2025.

Conformément à la présentation du ROB et notamment au regard des précisions apportées par le ROB 2026 au chapitre **V – l'optimisation fiscale et le régime de TVA**, nous enregistrons au **chapitre 70 les recettes commerciales reversées par la SPL TISA** pour l'année entière à hauteur de l'engagement du contrat avec la SPL soit 1,26 M. d'€ (1.246.935 €, correspondant à

l'engagement pris sur les recettes commerciales auquel il convient d'ajouter les recettes relatives au service Vélo & Go pour les locations de vélos à assistance électrique pour 19.885 €.

A cela s'ajoute :

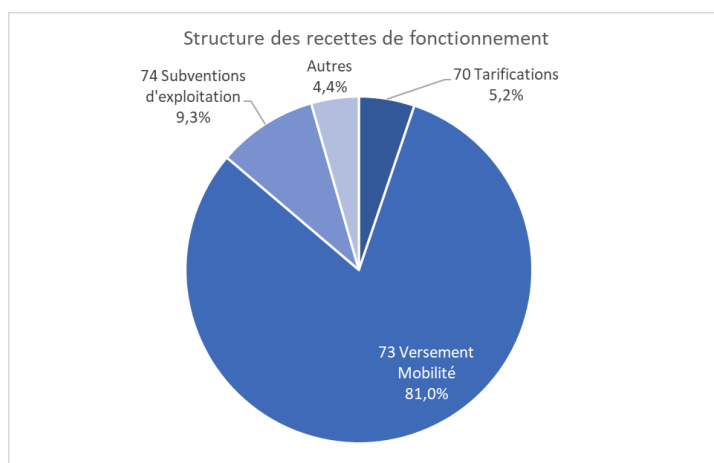
- le **remboursement des charges du parking silo d'Aulnoye-Aymeries** supportées pour moitié entre la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre et le syndicat mixte, dont la **recette sera supérieure à la prévision de 2025**. En effet, nous avons pris en compte le dernier avenant conclu avec l'agglomération relatif à l'évolution des modalités de gestion du parking silo d'Aulnoye-Aymeries qui nous confie désormais l'intégralité des dépenses, nous bénéficierons donc d'une recette plus importante puisque la répartition demeure à parité égale soit 50/50.
- ainsi que la **recette provenant de la mise en disposition du local à l'association WiMoov** pour 580 €/mois soit une recette annuelle de 6.960 €.

Le **chapitre 73** permet d'enregistrer le bon niveau et la **progression du versement mobilité à hauteur de 17,8 M. d'€** conformément à l'analyse présentée au sein du chapitre **IV - le Versement Mobilité** lors du ROB 2026. Pour rappel l'inscription au BP 2025 était de 17,3 M€.

Pour rappel, le **VM Versement Mobilité** est une contribution locale versée par les **employeurs publics et privés de 11 salariés** et plus. Elle est collectée par l'**URSSAF** et la **MSA** sur le ressort territorial du syndicat mixte.

Ce versement mobilité est une ressource stratégique permettant de financer le développement mais aussi l'exploitation des réseaux de transport.

Depuis la délibération du comité syndical du 18 octobre 2022, le **versement mobilité a été fixé à 2 % à compter du 1^{er} janvier 2023**.



Ce versement a **représenté près de 81 %** de l'ensemble des recettes au cours de l'exercice 2025 comme le graphique de structure des recettes permet de le constater. C'est de loin la recette la plus importante du budget du syndicat, bien avant les subventions d'exploitation à hauteur de 9,3% et les recettes d'exploitation à hauteur de plus de 5%.

Le **chapitre 74** reprend quant à lui les prévisions à un niveau légèrement inférieur à l'année précédente et concerne notamment les subventions des différentes collectivités qui demeurent d'ailleurs la **deuxième ressource du syndicat mixte**.

On y trouve des **compensations de dispositifs de gratuité et des compensations de transferts de charges**, notamment la part de la DGF relatif à la compétence transports et un



financement pour le transfert des lignes pénétrantes ainsi qu'une participation forfaitaire pour financer la gratuité du transport des lycéens.

En effet, chaque année depuis 2012, date du désistement du Département sur le sujet, la Région finançait à parité avec les Autorités Organisatrices de la Mobilité, la gratuité du transport des lycéens au sein des périmètres de compétence des AOM telle que le Syndicat Mixte.

La participation versée par la Région chaque année au syndicat était forfaitaire et s'élevait pour une année pleine à 280.148,82 €. Ce montant a été calculé sur la base des effectifs des lycéens du Syndicat ayant droit à la gratuité de l'année scolaire de référence 2007/2008.

Néanmoins, et par courrier en date du 7 octobre 2024, **M. le Vice-président du Conseil Régional Hauts-de-France en charge des mobilités, des infrastructures de transports et des ports a signifié au syndicat mixte la suppression de la participation régionale au financement des transports des lycéens.**



la poursuite de
la gratuité pour
les Lycéens



Objet : DEMANDE DE REVISION DE LA DECISION DE SUPPRESSION DE LA PARTICIPATION REGIONALE AU FINANCEMENT DES TRANSPORTS DES LYCEENS

M. Christophe COULON
Vice-président en charge des mobilités,
des infrastructures de transport et des ports
351 Avenue du Président HODDER
59 555 LILLE Cedex

Monsieur le Vice-président,

Nous accusons réception de votre courrier, en date du 7 octobre dernier, nous informant de l'arrêt, à compter de l'année 2024, de la contribution volontaire du Conseil Régional Hauts-de-France au financement du transport scolaire des lycéens relevant de notre compétence.

Si nous comprenons les contraintes budgétaires qui vous amènent à réviser les moyens disponibles sur le transport des élèves directement pris en charge par la Région, nous tenons à exprimer notre vive préoccupation quant aux conséquences de cette décision locale pour notre territoire qui n'a fait l'objet d'aucune concertation préalable avec les AOM.

En effet, depuis 2013, suite à la restitution par les conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais de la compétence relative au financement du transport scolaire aux Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM), la participation forfaitaire de la Région, couvrant 50 % des coûts d'organisation après déduction de la dotation de l'Etat, a permis de maintenir la gratuité des déplacements pour les lycéens et profiter de cet échange pour vous rembourser le coût de votre initiative volontaire en la matière.

Cette mesure a été un levier essentiel pour garantir l'égalité d'accès à l'éducation, notamment pour les familles les plus modestes.

L'arrêt de cette contribution représente un choc budgétaire majeur, qui pèsera lourdement sur notre capacité à maintenir ce service sans impact direct sur les usagers et dans un contexte budgétaire contraignant y compris pour l'agglomération Maubeuge Val de Sambre.

En l'état actuel, ce surcoût ne pourra être absorbé par notre budget de fonctionnement et devra être volontairement répercuté sur les lycéens et leurs familles, avec une augmentation estimée à plus de 100 euros par élève et par an.

Cette hausse constitue une importante charge supplémentaire pour de nombreuses familles, particulièrement dans un contexte de fragilité économique autour de nos territoires, où une proportion non négligeable de la population est déjà en situation de précarité.



Malgré un nouvel échange de courrier, demandant la révision de la décision, argumenté par M. le Président du syndicat mixte, la **Région Hauts-de-France a confirmé la suppression de sa participation faute de moyens budgétaires suffisants. Ainsi, le financement de la gratuité des lycéens n'était plus assuré pour l'exercice 2025.**

Compte tenu des échanges avec M. le Président de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre qui souhaitait maintenir cette gratuité afin de garantir l'égalité d'accès à l'éducation, notamment pour les familles les plus modestes, **il a été proposé la prise en charge de cette perte de recettes du syndicat pour un montant forfaitaire et annuel de 280.148,82 € par l'Agglomération.**

Ainsi, il a été décidé d'ajouter à la participation initiale de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre ce montant, portant la participation à partir de l'année 2025 et pour les années suivantes à 560.297,64 €.

Il n'est à ce stade pas envisagé d'arbitrage de vote en 2026, comme en 2025, d'une contribution comme cela avait été réalisé en 2024 compte tenu de l'augmentation de la participation de



AGGLOMÉRATION MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE

l'agglomération.

En effet et pour rappel, la CAMVS s'était engagée à hauteur de **100 K€ en 2024, 200 K€ en 2025 puis 300 K€ en 2026**, conformément au DOB 2024 de la communauté d'agglomération.

La prévision du **chapitre 75 est proposée à la baisse compte tenu** du non-encaissement de la recette exceptionnelle de l'an dernier au titre des gains de productivité d'un montant de 289 K€ versée par la SPL TISA. Restera néanmoins à inscrire au budget prévisionnel de 2026, la somme de 600 K€ (*500 K€ correspondant à la redevance payée par la SPL dans le cadre du contrat, 5 K€ pour les VAE et 95 K€ pour les compensations de VM*).

Les produits exceptionnels correspondant au **chapitre 77** seront inscrits pour un montant de 0,5 K€.

Sur cette base et dans cette hypothèse, le montant total des recettes de fonctionnement s'élèverait à 28,64 M. d'€ et serait en suréquilibre de 4,24 M. d'€.

IV - la section d'Investissement

Les Dépenses

Conformément aux orientations budgétaires, arrêtées lors du comité syndical et après un travail de collecte définitif de recensement des besoins d'investissement, les dépenses d'investissement sont prévues pour **6,98 M. d'€ en 2026** hors remboursement du capital de la dette et opérations d'ordre ou **10,34 M€** si on additionne ces 2 dernières dépenses.

Comparé à l'exercice précédent de 6,54 M. d'€ (au BP25) **c'est donc une augmentation en prévision de plus de 436.000 €** compte tenu des opérations reportées, engagées ou à inscrire.

Le tableau détaillé ci-dessous permet de **lister les principaux investissements projetés pour 2026 qui comprennent les reports de dépenses 2025 sur 2026 à hauteur de 3,28 M€,** qui sont d'ailleurs intégrés aux nouvelles dépenses dans la colonne des orientations 2026.

Dépenses d'investissement en K€		2023	2024	2025	BP 2025	BP 2026
20	Immobilisations incorporelles	-	18,00	0,00	15,00	-
21	immobilisations corporelles	42,49	115,40	106,40	171,41	186,16
	Récurrent					
	<i>Opération d'investissement</i>	1 645,62	1 534,15	4 035,37	6 357,32	6 794,13
1003	Pôle gare AA	63,34	112,86	2 411,60	2 948,79	630,23
1004	Transfert dépôt	-	0,00	0,00	-	-
1005	Stations et accessibilité	103,67	93,41	181,58	248,30	222,80
1007	PEM Maubeuge	253,20	80,89	65,98	125,61	34,00
1008	Rehabilitation dépôt	50,67		48,26	73,96	69,19
1010	Pôle gare Jeumont			0,00	25,00	30,00
1011	Acquisition de bus	1 108,84	1 241,01	890,46	1 758,12	3 669,01
1012	Video protection surveillance	65,90	5,98	0,00	-	60,00
1013	Billetterie	-		10,66	527,54	1 016,88
1014	PEM rural Bettignies			5,98	25,00	350,53
1016	Acquisition de vélos		0,00	213,07	220,00	70,00
1017	TCSP			7,05	10,00	70,00
1018	AD'AP Prog. Accessibilité			0,00	45,00	90,00
1019	Syst. de comptage des voyageurs			200,73	350,00	50,00
1020	Parking P+R Aulnoye-Aymeries					96,50
1021	Stockage VAE					40,00
1022	Infrastructure transition énerg.					45,00
1023	Maison des mobilités					150,00
1024	Covoiturage aménagements					100,00
<i>Dépenses d'équipement</i>		3 333,73	1 667,55	4 141,77	6 543,73	6 980,29
16	Emprunts et dettes assimilées (en place)	1 806,50	1 417,29	1 388,57	1 390,00	1 462,40
16	Emprunt et dettes à venir					
Total dépenses réelles d'investissement		5 140,23	3 084,84	5 530,35	7 933,73	8 442,69
040	Op. ordre de transf. Entre sect.	61,74	66 775,88	3 243,68	91,91	108,93
001	Déficit d'Inv. reporté AFF/R					1 792,14
Total dépenses d'investissement		5 201,97	69 860,72	8 774,03	8 025,64	10 343,76

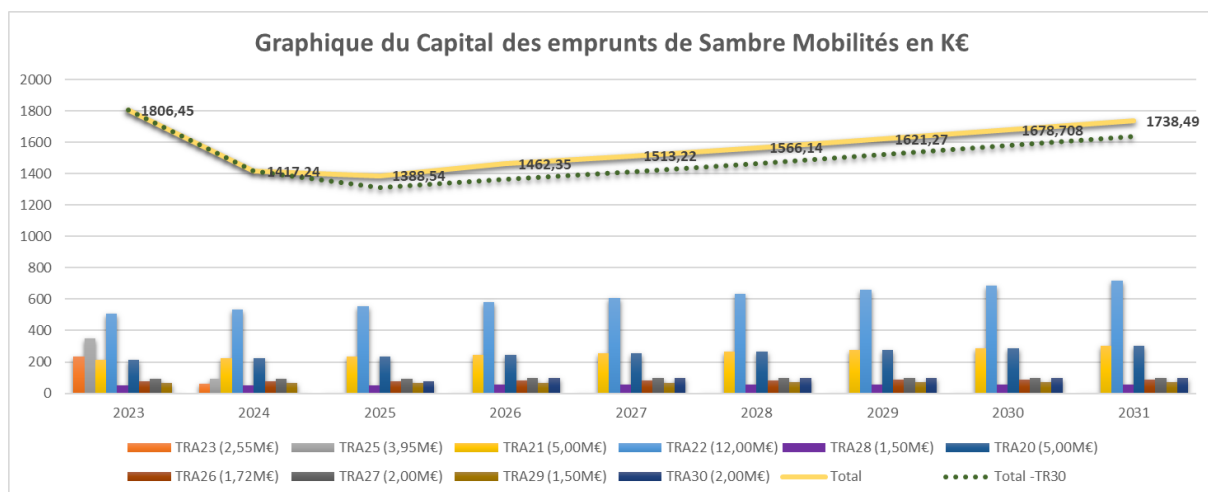
Pour les opérations d'investissement les plus importantes :

- **le règlement des dernières factures de la phase 3 du PEM d'Aulnoye-Aymeries** inauguré en décembre dernier pour 630 K€,
- **les stations et l'accessibilité** (quais, PEM ruraux, travaux liés à la mobilité en complémentarité avec les programmations de l'agglomération, abris voyageurs pour environ 222 K€ et **la réfection du TCSP** pour 70 K€,
- la poursuite des **travaux d'amélioration du dépôt** de Louvroil pour 69 K€,
- le renforcement de la **vidéosurveillance et vidéo protection du parking silo ainsi que celle du dépôt de bus de Louvroil** pour 60 K€ au total,
- les frais d'étude nécessaires à l'engagement de la réflexion sur le **projet de PEM de Jeumont** pour 30 K€,
- la totalité des crédits nécessaires à la réalisation du **PEM de Bettignies** pour 350 K€,
- l'inscription d'un crédit de **90 K€** correspondant au **programme pluriannuel de mise en accessibilité et d'amélioration de l'accès aux infrastructures de transport** en commun,
- **l'acquisition complémentaire de vélos à assistance électrique** (vélos à assistance électrique de plus grande taille, vélos cargos, pliables électriques, etc...) pour 70 K€ ainsi que les crédits nécessaires à la **sécurisation des locaux de stockage** pour 40 K€,
- la poursuite de l'installation, pour les nouvelles acquisitions de bus, du **système de comptage voyageurs** pour 50 K€,
- **l'acquisition de nouveaux bus et matériel de transport de manière importante pour au total 3,66 M€**
décomposé comme suit : 3 bus standards de 12 mètres, 2 bus articulés de 19 mètres et 2 citadines 100 % électriques ainsi que le matériel SAEIV et vidéoprotection pour la flotte de bus,
- **l'engagement de crédits d'études préalables et d'AMO** pour anticiper 2 importants investissements : celle de la **réflexion d'une infrastructure nécessaire de transition énergétique et la décarbonation des transports publics** et de la construction d'une **maison des mobilités** pour 195 K€ au total, **afin de pouvoir déposer nos dossiers de demandes de subventions, notamment auprès du Feder, au cours de 2026 impérativement face au risque de tarissement annoncé de ces dernières,**



- les travaux de **mise aux normes et d'amélioration du parking** pour 96 K€,
- les **aménagements nécessaires à la mise en œuvre de la ligne de covoiturage** pour 100 K€,
- et enfin les crédits à hauteur de 1 M€ nécessaires au lancement du **projet de billettique** qui devrait s'étaler sur plusieurs exercices.

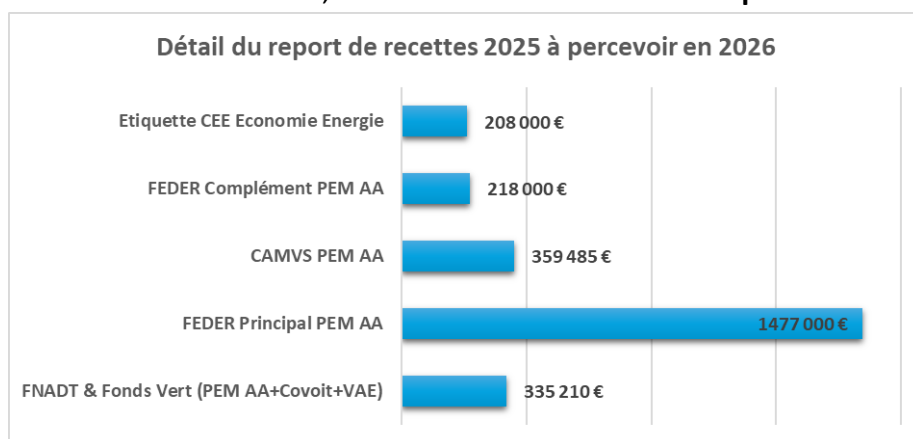
Enfin, il conviendra également de prévoir les crédits nécessaires au **remboursement en capital de la dette qui s'élève cette année à 1,46 M€** (contre 1,39 M€/2025, 1,41 M€/2024 et 1,80 M€/2023) (Cf. courbe du remboursement du capital de la dette – page 13) ainsi que le montant des opérations d'ordre de transfert entre sections pour 0,10 M€ et enfin le montant du déficit d'investissement pour 1,93 M€.



Les Recettes :

Equilibrée à la même hauteur, la section d'investissement dans sa partie liées aux recettes atteint donc le même montant soit la **somme totale de 10,34 M. d'€**. Le tableau ci-après permet de visualiser l'origine de ces recettes.

Pour les principales recettes de l'exercice 2026, on retrouve tout d'abord les **reports de 2025 sur l'exercice 2026 pour un montant total de 4,59 M. d'€** composés de **2,59 M€ de subventions restantes à percevoir**, dont le détail est présenté à l'aide du **tableau ci-contre**, et 2 M€ d'emprunt.



Recettes d'investissement en K€		2023	2024	2025		
13	Subventions d'investissement	786,13	256,96	80,99	1 973,48	3 154,19
16	Emprunts et dettes assimilées	-	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
23	Immobilisations en cours	-	0,00	27,39		
Recettes d'équipement		786,13	2 256,96	108,38	3 973,48	5 154,19
10	Dotations, fds divers et réserves	11,37	319,82	0,03	-	474,24
Total recettes réelles d'investissement B		797,50	2 576,78	108,42	3 973,48	5 628,43
40	Op. d'ordre de transf. entre sect.	1 872,29	68 773,08	5 271,31	2 120,00	2 889,00
021	Virement de la section de fonct.				1 020,72	1 826,33
001	Excédent antérieur reporté AFF/R				911,44	-
Total recettes d'investissement		2 669,79	71 349,86	5 379,73	8 025,64	10 343,76

Pour les inscriptions nouvelles, il sera proposé d'inscrire les principales recettes suivantes :

- **416.500 € de nouvelles subventions européennes :**  
166.500 € de subvention Feder pour le financement des **cellules de comptage intelligentes de voyageurs** ainsi que **250.000 € de fonds Interreg IV** pour le **PEM transfrontalier de Bettignies**,
- **139.000 € provenant du dispositif CEE Certificats d'Economie d'Energie** dont nous pouvons bénéficier **pour le financement des 2 nouvelles citadines 100% électriques**,
- **Pas de recours à un nouvel emprunt** supérieur au montant de 2 M. d'€ reporté,
- **474.244 € nécessaires à la couverture du déficit d'investissement** après l'inscription des reports,
- **un virement provenant de la section de fonctionnement pour 1,82 M€**,
- et enfin **2,88 M. d'€ d'amortissements**.

Fait à Maubeuge, le 2 février 2026.

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 059-255902827-20260218-DEL08_2026-BF



Siège :
4 Avenue de la Gare
CS 10559
59 605 MAUBEUGE Cedex
Mail : direction@sambre-mobilites.fr
Tél : 03.27.59.60.00
www.sambre-mobilites.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SAMBRE MOBILITES Syndicat Mixte

Numéro SIRET : 25590282700104
Poste comptable : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Budget primitif relatif à l'exercice 2026

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M.43(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	37
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	38
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	42
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	45
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	47
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	48
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	49
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	50
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	51
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	52
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	53

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	54
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	55
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	56
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	57
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	60
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	61
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : % (maximum 7,5 %)
- Investissement : % (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	24 402 056,00	21 650 239,00
+	+	+
R		
E		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 6 992 446,29
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	24 402 056,00	28 642 685,29

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE		
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 270 836,00	5 745 080,95
+	+	+
R		
E		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 280 790,91	4 598 685,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 792 139,04	(si solde positif) 0,00
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	10 343 765,95	10 343 765,95

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	34 745 821,95	38 986 451,24
---------------------	---------------	---------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	17 206 948,00	0,00	17 540 910,00	17 540 910,00	17 540 910,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	894 400,00	0,00	903 000,00	903 000,00	903 000,00
014	Atténuations de produits	190 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
65	Autres charges de gestion courante	369 500,00	0,00	510 510,00	510 510,00	510 510,00
Total des dépenses de gestion des services		18 660 848,00	0,00	19 144 420,00	19 144 420,00	19 144 420,00
66	Charges financières	571 000,00	0,00	531 400,00	531 400,00	531 400,00
67	Charges spécifiques	800,00	0,00	900,00	900,00	900,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		19 242 648,00	0,00	19 686 720,00	19 686 720,00	19 686 720,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 020 718,21		1 826 336,00	1 826 336,00	1 826 336,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 120 000,00		2 889 000,00	2 889 000,00	2 889 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 140 718,21		4 715 336,00	4 715 336,00	4 715 336,00
TOTAL		22 383 366,21	0,00	24 402 056,00	24 402 056,00	24 402 056,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 402 056,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 290 000,00	0,00	1 369 800,00	1 369 800,00	1 369 800,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	17 300 000,00	0,00	17 800 000,00	17 800 000,00	17 800 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 797 460,00	0,00	1 770 000,00	1 770 000,00	1 770 000,00
75	Autres produits de gestion courante	881 774,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
Total des recettes de gestion des services		21 270 234,00	0,00	21 540 800,00	21 540 800,00	21 540 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		21 270 734,00	0,00	21 541 300,00	21 541 300,00	21 541 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	91 914,00		108 939,00	108 939,00	108 939,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		91 914,00		108 939,00	108 939,00	108 939,00
TOTAL		21 362 648,00	0,00	21 650 239,00	21 650 239,00	21 650 239,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	6 992 446,29
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 642 685,29
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 606 397,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	170 000,00	6 159,62	180 000,00	180 000,00	186 159,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 561 000,00	3 274 631,29	3 519 500,00	3 519 500,00	6 794 131,29
	Total des dépenses d'équipement	2 746 000,00	3 280 790,91	3 699 500,00	3 699 500,00	6 980 290,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 390 000,00	0,00	1 462 397,00	1 462 397,00	1 462 397,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 390 000,00	0,00	1 462 397,00	1 462 397,00	1 462 397,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 136 000,00	3 280 790,91	5 161 897,00	5 161 897,00	8 442 687,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	91 914,00		108 939,00	108 939,00	108 939,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	91 914,00		108 939,00	108 939,00	108 939,00
	TOTAL	4 227 914,00	3 280 790,91	5 270 836,00	5 270 836,00	8 551 626,91

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 792 139,04
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 343 765,95
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	866 485,00	2 598 685,00	555 500,00	555 500,00	3 154 185,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	866 485,00	4 598 685,00	555 500,00	555 500,00	5 154 185,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	474 244,95	474 244,95	474 244,95
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	474 244,95	474 244,95	474 244,95

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00		
Total des recettes réelles d'investissement		866 485,00	4 598 685,00	1 029 744,95	1 029 744,95	5 628 429,95
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 020 718,21		1 826 336,00	1 826 336,00	1 826 336,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 120 000,00		2 889 000,00	2 889 000,00	2 889 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 140 718,21		4 715 336,00	4 715 336,00	4 715 336,00
TOTAL		4 007 203,21	4 598 685,00	5 745 080,95	5 745 080,95	10 343 765,95

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 343 765,95
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.(Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 606 397,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	17 540 910,00		17 540 910,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	903 000,00		903 000,00
014	Atténuations de produits	190 000,00		190 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	510 510,00		510 510,00
66	Charges financières	531 400,00	0,00	531 400,00
67	Charges exceptionnelles	900,00	0,00	900,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	10 000,00	2 889 000,00	2 899 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 826 336,00	1 826 336,00
Dépenses d'exploitation – Total		19 686 720,00	4 715 336,00	24 402 056,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 402 056,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	108 939,00	108 939,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 462 397,00	0,00	1 462 397,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	6 794 131,29		6 794 131,29
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	186 159,62	0,00	186 159,62
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 442 687,91	108 939,00	8 551 626,91

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	1 792 139,04
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 343 765,95
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 000,00		1 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 369 800,00		1 369 800,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	17 800 000,00		17 800 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 770 000,00		1 770 000,00
75	Autres produits de gestion courante	600 000,00		600 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		21 541 300,00	108 939,00	21 650 239,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	6 992 446,29
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 642 685,29
---	----------------------

+

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	3 154 185,00	0,00	3 154 185,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 889 000,00	2 889 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 826 336,00	1 826 336,00
Recettes d'investissement – Total		5 154 185,00	4 715 336,00	9 869 521,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	474 244,95
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 343 765,95
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	17 206 948,00	17 540 910,00	17 540 910,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	45 000,00	54 000,00	54 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	6 000,00	6 000,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6066	Carburants	8 000,00	6 000,00	6 000,00
6068	Autres matières et fournitures	4 300,00	4 300,00	4 300,00
611	Sous-traitance générale	16 452 004,00	16 763 000,00	16 763 000,00
6132	Locations immobilières	135 144,00	140 000,00	140 000,00
6135	Locations mobilières	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	7 200,00	7 200,00	7 200,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	25 000,00	25 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	120 000,00	120 000,00	120 000,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	3 200,00	3 200,00
6156	Maintenance	25 000,00	22 000,00	22 000,00
6161	Multirisques	40 000,00	42 000,00	42 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6168	Autres	20 000,00	21 000,00	21 000,00
617	Etudes et recherches	110 000,00	60 000,00	60 000,00
618	Divers	10 000,00	12 000,00	12 000,00
6226	Honoraires	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6228	Divers	5 000,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	10 000,00	10 000,00
6238	Divers	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6257	Réceptions	25 000,00	22 000,00	22 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 800,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	10 000,00	10 000,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
63512	Taxes foncières	3 500,00	30 000,00	30 000,00
63514	Taxe sur les véhicules des sociétés	0,00	10,00	10,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6358	Autres droits	0,00	1 700,00	1 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	894 400,00	903 000,00	903 000,00
6211	Personnel intérimaire	35 000,00	40 000,00	40 000,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 000,00	8 200,00	8 200,00
6411	Salaires, appointements, commissions	385 000,00	409 300,00	409 300,00
6413	Primes et gratifications	26 000,00	26 000,00	26 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	215 000,00	192 500,00	192 500,00
6415	Supplément familial	4 000,00	5 500,00	5 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	92 000,00	87 000,00	87 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	90 000,00	95 000,00	95 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	4 200,00	4 000,00	4 000,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 700,00	2 000,00	2 000,00
648	Autres charges de personnel	26 000,00	26 000,00	26 000,00
014	Atténuations de produits (7)	190 000,00	190 000,00	190 000,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	190 000,00	190 000,00	190 000,00
65	Autres charges de gestion courante	369 500,00	510 510,00	510 510,00
6531	Indemnités élus	65 000,00	75 000,00	75 000,00
6533	Cotisations de retraite élus	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6553	Subventions de fonctionnement versées	0,00	431 000,00	431 000,00
65732	Subv. exploitat° Régions	180 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	120 000,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	nouvelles (3)	
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		18 660 848,00	19 144 420,00	19 144 420,00
66	Charges financières (b) (8)	571 000,00	531 400,00	531 400,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	560 000,00	520 000,00	520 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	9 000,00	9 400,00	9 400,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	2 000,00	2 000,00	2 000,00
67	Charges spécifiques (c)	800,00	900,00	900,00
6712	Amendes fiscales et pénales	300,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	100,00	100,00
678	Autres charges événement maj. et inhab.	500,00	800,00	800,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	10 000,00	10 000,00	10 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		19 242 648,00	19 686 720,00	19 686 720,00
023	Virement à la section d'investissement	1 020 718,21	1 826 336,00	1 826 336,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 120 000,00	2 889 000,00	2 889 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 120 000,00	2 889 000,00	2 889 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 140 718,21	4 715 336,00	4 715 336,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 140 718,21	4 715 336,00	4 715 336,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		22 383 366,21	24 402 056,00	24 402 056,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 402 056,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	117 387,86
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	107 987,86
= Différence ICNE N – ICNE N-1	9 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 290 000,00	1 369 800,00	1 369 800,00
7061	Transport de voyageur	1 215 000,00	1 239 000,00	1 239 000,00
7083	Locations diverses	0,00	800,00	800,00
70878	Remb. frais par des tiers	75 000,00	130 000,00	130 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	17 300 000,00	17 800 000,00	17 800 000,00
734	Versement de mobilité	17 300 000,00	17 800 000,00	17 800 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 797 460,00	1 770 000,00	1 770 000,00
7472	Subv. exploitat° Régions	1 042 780,00	0,00	0,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	754 680,00	0,00	0,00
748	Des tiers	0,00	1 770 000,00	1 770 000,00
75	Autres produits de gestion courante	881 774,00	600 000,00	600 000,00
7588	Autres	881 774,00	600 000,00	600 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		21 270 234,00	21 540 800,00	21 540 800,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	500,00	500,00	500,00
778	Autres produits exceptionnels	500,00	500,00	500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		21 270 734,00	21 541 300,00	21 541 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	91 914,00	108 939,00	108 939,00
747	Quote-part des sub. invest virée résul	0,00	108 939,00	108 939,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	91 914,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		91 914,00	108 939,00	108 939,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		21 362 648,00	21 650 239,00	21 650 239,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	6 992 446,29
--	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	28 642 685,29
--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	15 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	15 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	170 000,00	180 000,00	180 000,00
2154	Matériel industriel	0,00	160 000,00	160 000,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	50 000,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	80 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	10 000,00	10 000,00
2184	Mobilier	25 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
1003	Opération d'équipement n° 1003 (5)	281 000,00	135 000,00	135 000,00
1005	Opération d'équipement n° 1005 (5)	195 000,00	137 000,00	137 000,00
1007	Opération d'équipement n° 1007 (5)	60 000,00	34 000,00	34 000,00
1008	Opération d'équipement n° 1008 (5)	50 000,00	42 000,00	42 000,00
1010	Opération d'équipement n° 1010 (5)	25 000,00	30 000,00	30 000,00
1011	Opération d'équipement n° 1011 (5)	900 000,00	1 140 000,00	1 140 000,00
1012	Opération d'équipement n° 1012 (5)	0,00	60 000,00	60 000,00
1013	Opération d'équipement n° 1013 (5)	400 000,00	900 000,00	900 000,00
1014	Opération d'équipement n° 1014 (5)	25 000,00	330 000,00	330 000,00
1016	Opération d'équipement n° 1016 (5)	220 000,00	70 000,00	70 000,00
1017	Opération d'équipement n° 1017 (5)	10 000,00	70 000,00	70 000,00
1018	Opération d'équipement n° 1018 (5)	45 000,00	90 000,00	90 000,00
1019	Opération d'équipement n° 1019 (5)	350 000,00	50 000,00	50 000,00
1020	Opération d'équipement n° 1020 (5)	0,00	96 500,00	96 500,00
1021	Opération d'équipement n° 1021 (5)	0,00	40 000,00	40 000,00
1022	Opération d'équipement n° 1022 (5)	0,00	45 000,00	45 000,00
1023	Opération d'équipement n° 1023 (5)	0,00	150 000,00	150 000,00
1024	Opération d'équipement n° 1024 (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 746 000,00	3 699 500,00	3 699 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 390 000,00	1 462 397,00	1 462 397,00
1641	Emprunts en euros	1 390 000,00	1 462 397,00	1 462 397,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 390 000,00	1 462 397,00	1 462 397,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 136 000,00	5 161 897,00	5 161 897,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	91 914,00	108 939,00	108 939,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	91 914,00	108 939,00	108 939,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	51 366,00	68 390,00	68 390,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	19 356,00	19 356,00	19 356,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	9 358,00	9 359,00	9 359,00
139181	de la collectivité de rattachement	11 834,00	11 834,00	11 834,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		91 914,00	108 939,00	108 939,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 227 914,00	5 270 836,00	5 270 836,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	3 280 790,91
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 792 139,04
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 343 765,95
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	866 485,00	555 500,00	555 500,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	137 000,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	370 000,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	359 485,00	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	0,00	416 500,00	416 500,00
13188	des tiers	0,00	139 000,00	139 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		866 485,00	555 500,00	555 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	474 244,95	474 244,95
1068	Autres réserves	0,00	474 244,95	474 244,95
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	474 244,95	474 244,95
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		866 485,00	1 029 744,95	1 029 744,95
021	Virement de la section d'exploitation	1 020 718,21	1 826 336,00	1 826 336,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 120 000,00	2 889 000,00	2 889 000,00
28031	Frais d'études	3 284,57	2 175,43	2 175,43
28121	Aménagement Terrains nus	5 942,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	23 590,78	0,00	0,00
28131	Bâtiments	111 449,43	1 322 313,88	1 322 313,88
28138	Autres constructions	8 452,45	8 177,82	8 177,82
28153	Installations à caractère spécifique	291 108,32	382 161,18	382 161,18
28154	Matériel industriel	16 255,84	14 254,43	14 254,43
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 627 261,96	1 150 832,07	1 150 832,07
28181	Installations générales, agencements	17 429,81	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	14 580,72	6 226,69	6 226,69
28184	Mobilier	644,12	2 565,18	2 565,18
28188	Autres	0,00	293,32	293,32
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 140 718,21	4 715 336,00	4 715 336,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 140 718,21	4 715 336,00	4 715 336,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 007 203,21	5 745 080,95	5 745 080,95

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	4 598 685,00
---------------------------	--------------

+

R 001SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 343 765,95
--	---------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1003 (1)
LIBELLE : Pole gare d'Aulnoye

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	10 641 248,35	a 495 228,98	135 000,00	b 135 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	566 224,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	566 224,37	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	52 118,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	52 118,06	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 022 905,92	495 228,98	135 000,00	135 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 995 514,10	495 228,98	135 000,00	135 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	27 391,82	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-630 228,98
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****III****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1005 (1)
LIBELLE : STATIONS ET ACCESSIBILITE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		680 753,06	a 85 803,50	137 000,00	b 137 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	680 753,06	85 803,50	137 000,00	137 000,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	680 753,06	85 803,50	137 000,00	137 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-222 803,50
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1007 (1)
LIBELLE : STATIONS POLE GARE MAUBEUGE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 818 258,12	a 0,00	34 000,00	b 34 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 080,00	0,00	34 000,00	34 000,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	20 080,00	0,00	34 000,00	34 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 798 178,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 798 178,12	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-34 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****III
B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1008 (1)
LIBELLE : Réhabilitation dépôt Louvroil****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		603 064,90	a 27 186,00	42 000,00	b 42 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	174 113,68	27 186,00	42 000,00	42 000,00	0,00
2138	Autres constructions	43 329,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	50 675,00	0,00	42 000,00	42 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	80 108,94	27 186,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	428 951,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	428 951,22	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-69 186,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1010 (1)
LIBELLE : POLE GARE DE JEUMONT****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-30 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****III****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1011 (1)
LIBELLE : ACQUISITION AUTOBUS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 593 823,05	a 2 529 007,81	1 140 000,00	b 1 140 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 593 823,05	2 529 007,81	1 140 000,00	1 140 000,00	0,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	5 585 983,05	2 529 007,81	1 140 000,00	1 140 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	7 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-3 669 007,81
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1012 (1)
LIBELLE : VIDEO PROTECTION SURVEILLANCE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		367 088,60	a 0,00	60 000,00	b 60 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	45 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	321 628,60	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	321 628,60	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-60 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****III****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1013 (1)
LIBELLE : BILLETTIQUE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		10 660,00	a 116 880,00	900 000,00	b 900 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 660,00	116 880,00	900 000,00	900 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 660,00	116 880,00	900 000,00	900 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-1 016 880,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1014 (1) LIBELLE : PEMr BETTIGNIES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 975,00	a 20 525,00	330 000,00	b 330 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 975,00	20 525,00	330 000,00	330 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 975,00	20 525,00	330 000,00	330 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-350 525,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****III**
B3**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1016 (1)**
LIBELLE : ACQUISITION DE VELOS**Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		213 070,25	a 0,00	70 000,00	b 70 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	213 070,25	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	213 070,25	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-70 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1017 (1) LIBELLE : TCSP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 050,00	a 0,00	70 000,00	b 70 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 050,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	7 050,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-70 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III
B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1018 (1) LIBELLE : PROGRAMME PLURIANNUEL D'ACCESS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	90 000,00	b 90 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-90 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1019 (1) LIBELLE : SYSTEME DE COMPTAGE DES VOYAGE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		200 726,00	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	200 726,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	200 726,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-50 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1020 (1)
 LIBELLE : PARKING P + R AA

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	96 500,00	b 96 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	96 500,00	96 500,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	46 500,00	46 500,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-96 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1021 (1)
LIBELLE : STOCKAGE VAE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-40 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1022 (1)
 LIBELLE : INFRASTRUCTURE TRANSITION ENER

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	45 000,00	b 45 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-45 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1023 (1)
LIBELLE : MAISON DES MOBILITES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	150 000,00	b 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2131	Bâtiments	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-150 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****III
B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1024 (1)
LIBELLE : COVOITURAGE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-100 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6616.

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026

IV – ANNEXES													IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													A1.2	
A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					30 720 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					30 720 000,00									
10001644248	CREDIT AGRICOLE	21/07/2020	15/01/2021	10/04/2021	2 000 000,00	F		0,960	0,000		T	P	N	A-1
10002206707	CREDIT AGRICOLE	27/01/2022	14/02/2022	14/02/2022	1 500 000,00	F		1,240	0,000		A	P	N	A-1
10002336473	CREDIT AGRICOLE	02/06/2022	15/06/2022	15/06/2023	1 500 000,00	F		1,720	0,000		A	P	N	A-1
1137377	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT.	12/06/2007	01/07/2008	01/07/2008	12 000 000,00	F		4,400	0,000		T	P	N	A-1
182549892	CREDIT FONCIER	05/04/2007	30/06/2008	30/06/2008	5 000 000,00	F		4,290	0,000		T	P	N	A-1
5274699	CAISSE D EPARGNE HAUTS DE FRANCE	27/04/2016	24/04/2020	25/04/2020	1 720 000,00	F		1,850	0,000		A	P	N	A-1
MIN246911EUR	DEXIA CREDIT LOCAL	16/04/2007	01/01/2008	17/01/2008	5 000 000,00	F		4,250	0,000		M	P	N	A-1
MON551324EUR	LA BANQUE POSTALE	05/12/2024	13/12/2024	01/04/2025	2 000 000,00	F		3,460	0,000		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					30 720 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES											IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											A1.2	
A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		16 497 245,53					1 462 396,94	518 204,22	0,00	98 619,63
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		16 497 245,53					1 462 396,94	518 204,22	0,00	98 619,63
10001644248	N	0,00	A-1	1 559 126,88	15,00	F		0,000	95 401,74	14 624,86	0,00	3 122,61
10002206707	N	0,00	A-1	1 343 430,39	21,00	F		0,000	53 489,49	16 658,54	0,00	14 023,25
10002336473	N	0,00	A-1	1 306 280,73	16,00	F		0,000	66 807,03	22 468,03	0,00	11 681,62
1137377	N	0,00	A-1	5 023 965,89	7,00	F		0,000	579 904,90	208 167,94	0,00	47 580,59
162549892	N	0,00	A-1	2 026 122,93	7,00	F		0,000	243 758,20	84 161,95	0,00	212,40
5274669	N	0,00	A-1	1 268 443,78	13,00	F		0,000	80 206,84	23 466,21	0,00	0,00
MIN246911EUR	N	0,00	A-1	2 044 874,93	7,00	F		0,000	242 828,74	83 349,19	0,00	6 382,25
MON551324EUR	N	0,00	A-1	1 925 000,00	19,00	F		0,000	100 000,00	65 307,50	0,00	15 616,51
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		16 497 245,53					1 462 395,94	518 204,22	0,00	98 619,63

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le



ID : 059-255902827-20260218-DEL08_2026-BF

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026	
IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	IV A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

		A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS					
Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	16 497 245,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026											
IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE											A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)													
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des Intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : effet de l'instrument de couverture									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	EFFET DE L'INSTRUMENT DE COUVERTURE							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0.00	0.00		
Taux variable simple (total)						0.00	0.00		
Taux complexe (total) (2)						0.00	0.00		
Total						0.00	0.00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 HT €	1	05/03/2025
L	Biens dont la valeur est inférieure à 500 ?	1	05/03/2025
L	Frais d'études (non suivis de travaux)	5	05/03/2025
L	Frais de recherche et de développement	5	05/03/2025
L	Frais d'insertion (non suivis de travaux)	5	05/03/2025
L	Concessions et droits assimilés	3	05/03/2025
L	Autres immobilisations incorporelles	10	05/03/2025
L	Aménagement terrains nus (plantations)	20	05/03/2025
L	Agencements, aménagements autres terrains	5	05/03/2025
L	Bâtiments	60	05/03/2025
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions-bâtiments publics (dont quai bu	15	05/03/2025
L	Autres constructions (dont abris voyageurs)	10	05/03/2025
L	Installations complexes spécialisées	15	05/03/2025
L	Installations à caractère spécifique (Pôle d'Echanges Multimodaux et autres structures liées au repo	60	05/03/2025
L	Matériel industriel (pont hydraulique, cabine de peinture, etc...)	10	05/03/2025
L	Outilsage industriel	5	05/03/2025
L	Matériel de transport d'exploitation (bus, citadines, VAE, etc...)	15	05/03/2025
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	15	05/03/2025
L	Installations générales, agencements, aménagements divers	15	05/03/2025
L	Matériel de transport (vl, moteurs, boîtes, ...)	5	05/03/2025
L	Matériel de bureau et matériel informatique	5	05/03/2025
L	Mobilier	15	05/03/2025
L	Autres immobilisations corporelles	2	05/03/2025

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 792 139,04	-1 792 139,04
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	1 317 894,09	1 317 894,09
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-474 244,95	-474 244,95

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	474 244,95	474 244,95
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-474 244,95	-474 244,95
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 571 336,00	1 571 336,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 715 336,00	4 715 336,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	3 144 000,00	3 144 000,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 571 336,00	1 571 336,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 462 397,00	1 462 397,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 462 397,00	1 462 397,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		108 939,00	108 939,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	108 939,00	108 939,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 715 336,00	III 4 715 336,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 715 336,00	4 715 336,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 175,43	2 175,43
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00
28131	Bâtiments	1 322 313,88	1 322 313,88
28138	Autres constructions	8 177,82	8 177,82
28153	Installations à caractère spécifique	382 161,18	382 161,18
28154	Matériel industriel	14 254,43	14 254,43
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 150 832,07	1 150 832,07
28181	Installations générales, agencements	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 226,69	6 226,69
28184	Mobilier	2 565,18	2 565,18
28188	Autres	293,32	293,32
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 826 336,00	1 826 336,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

Nota. Remplir un tableau par opération pour compte de tiers

A7 – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

(1) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 –EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû à l'ouverture	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En Intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 relatives aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT
(Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

	Valeur
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	NaN
---	---------------	------------

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6553		cotisations - subventions 2025	Divers	Autre personne de droit public	12 800,00
6553		cotisation 2025	Syndicat mixte Hauts de France mobilités	Association	14 000,00
6553		cotisation 2025	GART	Association	6 100,00
6553		cotisation 2025	AGIR	Association	9 600,00
6553		subvention 2025	COS de Sambre Mobilités	Association	28 500,00
6553		gratuité transport scolaire	SNCF	Autre personne de droit privé	80 000,00
6553		lignes pénétrantes	Région Hauts de France	Région	280 000,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

SAMBRE MOBILITES - SAMBRE MOBILITES - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,30	5,30	7,00	0,00	7,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,15	2,15	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	0,00	0,15	0,15	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	1,34	5,34	4,00	2,00	6,00
Adjoint technique	C	1,00	1,34	2,34	2,00	1,00	3,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	1,64	10,64	11,00	2,00	13,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				5 142,83		
Adjoint technique	C	TECH	387	2 389,25	A CDI DROIT PUBLIC	CDI
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	TECH	455	2 753,58	A CDI DROIT PUBLIC	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				5 142,83		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POLIP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non créés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moût du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1 : Croissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2 : Croissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (- 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-6, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par ,

A le

,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante,

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le



ID : 059-255902827-20260218-DEL08_2026-BF